



## Dette credit a la consommation

Par **Cati**, le **19/11/2014** à **13:42**

Bonjour

Ont me reclame une dette de crédit datant de 1989 de mon ex conjoint

Me disant que j étais co emprunteur alors que j étais sépare de lui a l époque

Je leur demande le contrat prouvant ma signature il ne veule me l envoye soit disant que si je leur envoie une photocopie de ma carte d identité

Il me harcèle aux téléphone je n en peux plu

Je vous remercie par avance de toute vos réponses

Par **domat**, le **19/11/2014** à **14:11**

bonjour et merci sont des marques de politesse qui font toujours plaisir aux bénévoles qui répondent sur ce site !

Par **Cati**, le **19/11/2014** à **14:25**

Oui c es tout a fais vraie

Veillez me en excuse

mais j étais dans un telle état après leur coup de fil

Par **sansdent1789**, le **21/11/2014** à **14:58**

Bonjour Cati . Si vous êtes harcelée par téléphone, ça ne peu qu'être par une société de recouvrement ; Sachez que ses gens là non aucun pouvoir, ils essaient de faire peur aux pauvres qui ont des problèmes, ils ne peuvent rien vous saisir. De plus, vingt cinq ans après la signature du contrat je crois que la dette est annulée .Demandez directement à la société de crédit une photocopie de l'offre préalable de prêt sur laquelle ont doit trouver tous vos revenus et vos dépenses .S'il ne sont pas dans la possibilité de fournir se document signé par l'emprunteur et le co emprunteur vous les envoyé promener, ainsi que l'huissier s'il ne vous présente pas une injonction de payer signé par un juge .Vous pourrez ensuite faire opposition à l'injonction de payer et vous défendre au tribunal devant un juge et là le demandeur devra fournir les preuves que vous êtes co emprunteur .  
Détendez vous, TOUS VA BIEN .

Par **Cati**, le **21/11/2014** à **15:06**

Bonjour

Merci pour votre petit message cela me rassure un peu

J ai pris RDV avec l avocat gratuit de mon lieux de résidence

Pour le 6 décembre

Je vous tiendrais aux courant

Je vous souhaite un agréable week end

Par **Cati**, le **21/11/2014** à **15:07**

Bonjour

Merci pour votre petit message cela me rassure un peu

J ai pris RDV avec l avocat gratuit de mon lieux de résidence

Pour le 6 décembre

Je vous tiendrais aux courant

Je vous souhaite un agréable week end